

RÉFORME DU RÉGIME QUÉBÉCOIS D'ASSURANCE PARENTALE

Plus de congé de paternité pour plus d'égalité entre les mères et les pères

Montréal, le 23 septembre 2020 – La réforme du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), présentée par le ministre du Travail et de l'Emploi, M. Jean Boulet, constitue un pas dans la bonne direction pour favoriser un engagement plus égalitaire des pères et des mères. Le Regroupement pour la Valorisation de la Paternité (RVP) estime cependant que les mesures proposées toucheront un nombre limité de familles et qu'elles n'entraineront pas de gains pour la majorité des parents.

Selon les estimations du RVP, la bonification de quatre semaines du congé parental lorsque les deux parents utilisent chacun un minimum de 10 semaines touchera, au plus, 20 % des couples québécois, soit, 80 % des couples qui partagent ce congé (26%). Mais elle aura vraisemblablement peu d'effet pour inciter un plus grand nombre de familles à partager le congé parental si celles-ci ne le partagent pas déjà.

« Actuellement, bien que le RQAP soit un régime offrant un congé de paternité avantageux comparativement à plusieurs autres pays ailleurs dans le monde, il subsiste un écart très important entre le nombre de semaines de congé que prennent les mères – 45 semaines en moyenne – et les pères – 9 semaines – lors de l'arrivée d'un enfant. Il ne fait aucun doute qu'une plus grande équité à cet égard favoriserait une parentalité plus égalitaire et permettrait aux pères de profiter d'un temps précieux pour développer le lien affectif avec leur enfant dans les premiers mois de sa vie. Plusieurs pays projettent d'ailleurs d'allonger le congé de paternité (Espagne, Finlande). », a déclaré Raymond Villeneuve, directeur général du RVP, devant la Commission de l'économie et du travail.

À cet effet, le RVP réclame un allongement de trois semaines du congé de paternité dans le régime de base, portant celui-ci à huit semaines plutôt que cinq. Une telle mesure permettrait de toucher une majorité de familles et aurait un impact beaucoup plus grand sur le changement de la norme sociale associée à la prise de congé par le père.

« Il existe un consensus scientifique et social très fort autour des bienfaits de l'engagement accru des pères pendant cette période, et il est souhaitable de poursuivre la discussion sociale autour des coûts et des bénéfices du programme. Il s'agit d'un choix de société qui doit être guidé par la priorité accordée à la finalité de ces mesures », indique Raymond Villeneuve, soulignant que ce choix reçoit déjà l'appui de plusieurs acteurs sociaux comme le Réseau pour un Québec famille ou le Conseil du statut de la femme.

Les recommandations du RVP

Outre la recommandation d'allonger de trois semaines le congé réservé aux pères, le RVP propose diverses mesures pour inciter à un plus grand partage des semaines du congé parental.

- Mieux documenter les facteurs sociodémographiques, personnels et familiaux qui déterminent la prise du congé parental par les pères et par les couples
- Mesurer l'impact de la bonification du congé parental sur la durée du congé pris par les pères ainsi que sur le nombre de pères rejoints, afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs gouvernementaux
- Poursuivre la réflexion quant aux meilleures mesures susceptibles d'inciter les pères à prendre un congé plus long
- Poursuivre la réflexion pour introduire des mécanismes permettant la prise en compte du revenu familial dans le calcul des prestations
- Mettre en œuvre une campagne de sensibilisation aux avantages d'une prise de congé plus long par les pères visant particulièrement les employeurs, les futurs pères et les futures mères, dans le but de soutenir l'évolution de la norme sociale concernant ce congé.
- Intégrer les réalités paternelles dans les autres actions gouvernementales qui ont un impact sur la vie des familles, notamment en matière de conciliation famille-travail

Consultez le mémoire complet du RVP : <https://bit.ly/3mFShGZ>

À propos du Regroupement pour la Valorisation de la Paternité

Le RVP est un regroupement de 250 organismes et individus en provenance de toutes les régions du Québec dont le mandat est de faire la promotion de l'engagement paternel pour le bien-être des enfants, dans une perspective familiale, dans le respect de l'égalité entre les femmes et les hommes. Le RVP s'est donné comme objectif de permettre l'intégration des réalités paternelles dans les services à la famille et les politiques publiques québécoises.

www.rvpaternite.org
Facebook.com/rvpaternite
Twitter.com/rvpaternite
Instagram.com/rvpaternite

- 30-

Source : Regroupement pour la Valorisation de la Paternité

Pour plus d'informations ou pour des entrevues :

Christian Bélanger
Agent de communication
communications@rvpaternite.org
(438) 933-0545